Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 52 (1965)

Heft: 7: Industriebauten

Artikel: La Centrale thermique de Vouvry VS : 1963/64. AAA/Atelier des architectes associés, Lausanne, représenté par René Vittone, architecte FAS/SIA

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-40481

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 18.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Centrale thermique de Vouvry VS

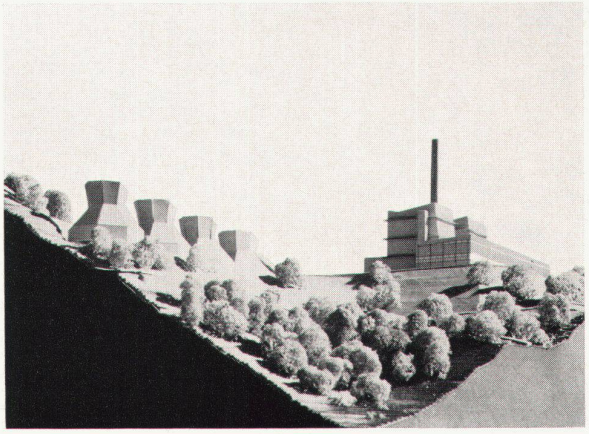

1

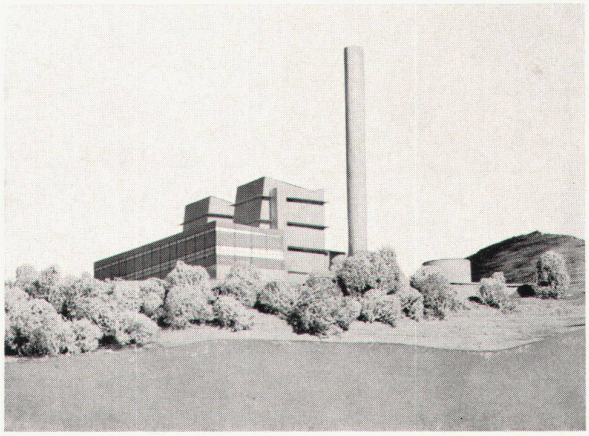

2

1–3
Modell
Maquette de la centrale
General model

4
Lageplan
Situation géographique
Geographical situation

5
Situation
Plan de situation
Site plan

6
Hauptquerschnitt durch das Maschinenhaus
Coupe générale en travers du bloc usine
Overall section of factory block

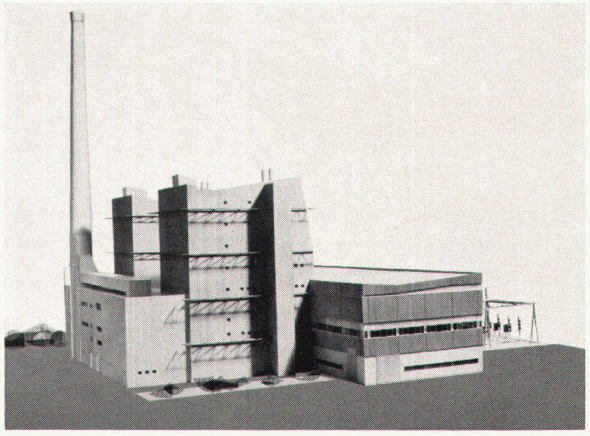

3

1963/64. AAA/Atelier des architectes associés, Lausanne, représenté par René Vittone, architecte FAS/SIA

Choix de l'implantation
La production hydro-électrique ne peut plus faire face à l'expansion continue des besoins énergétiques. La Suisse doit donc obligatoirement s'équiper en centrales thermiques ou nucléaires.
L'implantation d'une centrale thermique est certainement malaisée dans ce pays à haute densité démographique. Au risque de pollution de l'air s'ajoute le viol des paysages à vocation essentiellement touristique.
Les études générales d'implantation commencées dès 1959 par la S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) et les Raffineries du Rhône S. A. ont montré que les conditions aérologiques et climatologiques de la basse vallée du Rhône permettaient de situer la nouvelle centrale sur le balcon naturel de Chavalon, au-dessus de Vouvry, à 833 m d'altitude. Toutes les garanties sont ainsi données pour éviter une pollution nuisible de l'atmosphère; une cheminée de 120 m de hauteur élèvera le panache des fumées à une altitude dépassant 1000 m.

Intégration dans le paysage
Comment trouver la meilleure intégration dans le paysage de ce «monstre» industriel dominant la vallée du Rhône, visible de Vevey à Bex?
L'aspect formel déterminé par des gabarits techniques précis a été accentué pour s'harmoniser fonctionnellement au site montagneux. Des plans biais adoucissent l'intrusion de parallélépipèdes trop agressifs.
L'adoption d'une coloration générale, basée sur une gamme de bleus, permet d'atteindre le meilleur accord avec le ciel et l'environnement. Par ailleurs, cette mise en couleurs ne trahit pas la destination industrielle.

Programme
Le programme exigeait que la salle des machines, la première chaudière et le bâtiment de commande composant le bloc-usine soient entièrement hors d'eau et chauffables pour novembre 1964 afin de permettre la poursuite des installations intérieures pendant l'hiver 1964/65.
Toute la superstructure devait donc s'exécuter en six mois, soit quatre mois pour la salle des machines (3500 m² de couverture, 5000 m² de façades) et deux mois pour la chaudière et le bâtiment de commande (2200 m² de couverture, 6300 m² de façades).
Le chantier débuta en automne 1963 par la réalisation d'une route d'accès et par les travaux d'infrastructure de la plateforme d'une surface d'environ 37000 m².

Choix constructif
Ces conditions temporelles prédominantes orientèrent le choix constructif. Sur une structure principale en acier furent appliqués des revêtements de façades et de couvertures en aluminium thermolaqué. Les poses ont été réalisées soit par des panneaux standardisés ou par des bardages de bandes profilées.
Les revêtements ainsi que les isolations thermiques, la menuiserie et la vitrerie devaient obligatoirement être synchronisés avec le montage de la charpente métallique.
Il a été utilisé 2200 t d'acier pour la charpente et 50 t d'aluminium en bandes profilées de 0,7 et 1 mm d'épaisseur pour les revêtements.
Le premier groupe de 150 MW entrera en fonction en août 1965, un an plus tard le deuxième groupe complétera cette première centrale thermique suisse de grande puissance.

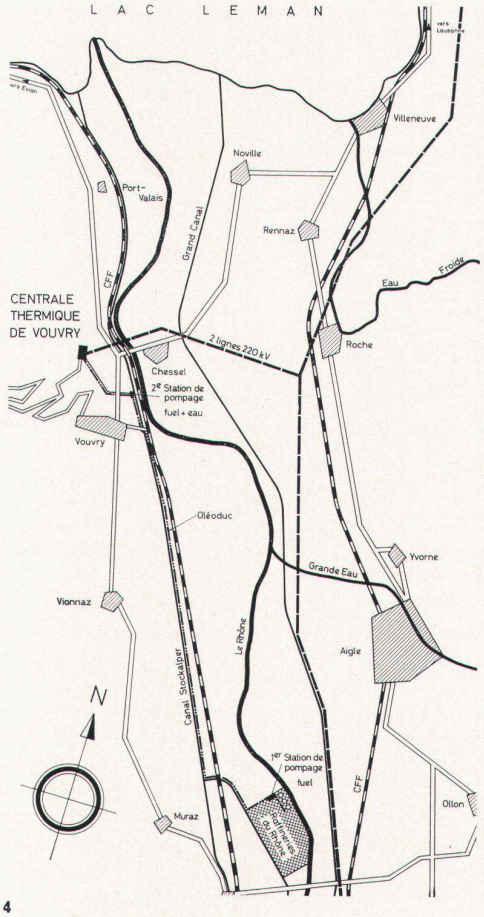
LAC LEMAN
vers Lausanne
Villeneuve
Noville
Rennaz
Port-Valais
Grand Canal
CFF
CENTRALE THERMIQUE DE VOUVRY
Eau Froide
2 lignes 220 kV
Roche
Chessel
2e Station de pompage fuel + eau
Vouvry
Oléoduc
Yvorne
Grande Eau
Vionnaz
Le Rhône
Aigle
Canal Stockalper
N
1er Station de pompage fuel
Muraz
Ollon

4

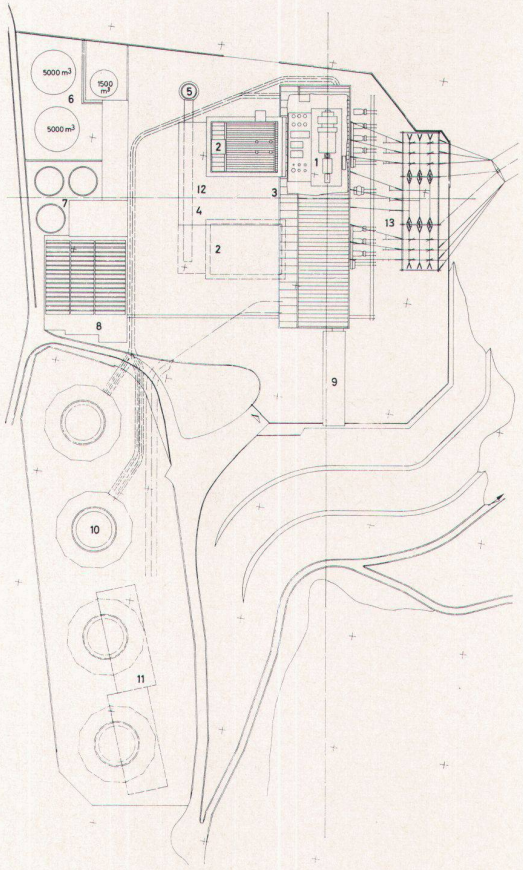
5000 m³
1500 m³
5000 m³
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13

5

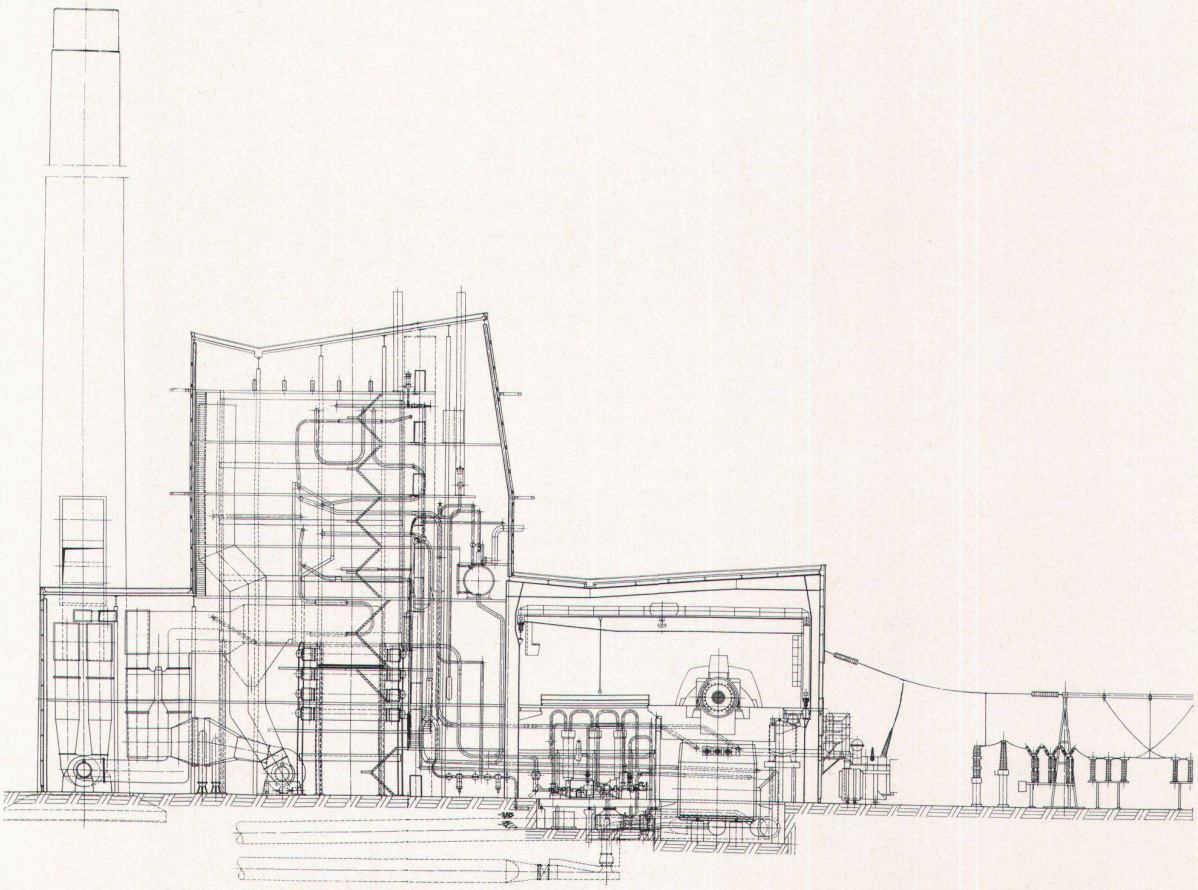

6